
RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2022

Présents : *Le Goux Jean Pierre, Jourden Jean-Yves, Larvor Dominique, Baron Joseph, Ollivier-Henry Alain, Cesbron Virginie, Le Meur-Bourdon Claudie, Saintillan Aurélie, Guillou Alain, Steunou-Roquinarc'h Solène, Briand-Lefrançois Aline, Le Roy Maryline, Bourdois Marie-Laure.*

Absents excusés : *Le Scel Marthe, Dartiailh Emmanuel.*

Secrétaire de séance : *Ollivier-Henry Alain.*

POINT SUR L'ÉCOLE

Programme d'animations scolaires

Le programme d'animations scolaires qui est proposé depuis 2016 dans le cadre du contrat territorial de bassin versant du Grand Trieux est reconduit pour l'année 2023. La réalisation de ces animations est confiée à l'association Eau et Rivières de Bretagne – centre régional d'initiation à la rivière.

Dix animations sont ouvertes aux classes du primaire, du CE1 au CM2. La directrice doit se positionner avant le 27 janvier auprès du Service Environnement du Leff Armor Communauté.

Les thèmes sont les suivants (une demi-journée) :

- Le cycle de l'eau naturelle,
- Les zones humides,
- Les économies d'eau – mallette Gaspido,
- L'eau et l'énergie,
- La continuité écologique – mallette Korridor,
- Les petites bêtes de la rivière.

Leff Armor Communauté prend en charge l'ensemble des coûts liés à l'animation. L'organisation et la prise en charge des frais de déplacement reviennent à l'établissement scolaire.

L'information et la sensibilisation seront réalisées auprès des enseignants.

Economies d'énergie à l'école

Le maire demande à la commission scolaire de se mobiliser par rapport aux économies d'énergie qui pourraient être réalisées à l'école. Il souhaite que celle-ci travaille sur un recueil d'instructions qui pourrait être imposé aux enseignants et personnels (baisse des chauffages le soir, extinction des lumières, ordinateurs, appareils électriques en tout genre...).

POINT SUR LES TRAVAUX

Le Conseil Municipal décide des travaux suivants :

- Réalisation de 3 abribus par Ederm Guinamant pour 5154.06 € HT
- Peinture par l'entreprise Mahou dans la salle d'exposition et la bibliothèque pour environ 2550 € HT,
- Remplacement des panneaux bois par du grillage au boudodrome pour 2605 € HT,
- Eclairage à l'école par 70 pavés leds – devis de Le Carré-Le Gall pour 5740 € HT.

INFORMATIONS VIE ASSOCIATIVE

Etoile cycliste de Tressignaux

Le Maire informe le Conseil Municipal du passage de l'épreuve sportive Etoile Cycliste de Tressignaux sur la commune le 4 mars 2023. Elle débutera de Coat An Doc'h pour se diriger vers Plouagat et rejoindre le nord de la Communauté des Communes.

Trail d'Avaugour

Le trail d'Avaugour, course sur les communes de Lanrodec, Saint-Péver et Saint-Fiacre, accessibles aux personnes à partir de 16 ans et aux enfants de 7 ans et plus, aura lieu le 11 juin 2023.

Appel à candidature pour les Marchés au Clair de Lune

Les Mardis au Clair de Lune sont des soirées festives et familiales qui proposent un repas en musique précédant une balade contée. Elles permettent aux visiteurs de découvrir le territoire du Leff Armor Communauté et notre culture de façon originale, mais aussi de rencontrer les gens d'ici.

Ces soirées réclament une organisation précise en amont :

- L'office de Tourisme organise l'animation de la soirée à ses frais (programmation artistique, suivi des conventions), la communication sur le territoire et hors territoire ainsi que la coordination générale.
- La commune, de son côté, propose le lieu du repas, définit le parcours de la balade contée (entre 1 km et 2 km), en assure la sécurité et relaie la communication sur son territoire. Elle s'appuie par ailleurs sur une association de son choix pour organiser le repas.
- L'association sélectionnée par la commune prend en charge le repas (un repas à 8 € en moyenne), les bénéfices des ventes généralement substantielles lui revenant. Elle offrira également le repas des agents de l'Office de Tourisme présents sur le site lors de l'évènement.
- Les associations candidates à l'organisation de cette manifestation devront se faire connaître avant le 1^{er} mars 2023. Le Conseil Municipal proposera à l'association « Les Ribines » (nouvelle association en charge de l'entretien des chemins piétonniers) de coordonner cette manifestation qui pourrait se dérouler au choix, les mardis 18 juillet, 25 juillet, 1er août ou 8 août.

Caisse du Marché de Noël remise à l'association du Téléthon

La gérance de la buvette n'ayant pas été assurée par le Bistrot comme initialement prévue, les recettes de la caisse tenue lors de la journée du marché de Noël par les conseillers municipaux et quelques bénévoles seront remises au Téléthon lors de leur passage dans la commune, soit un montant total de 233.80 €.

ORIENTATIONS 2023 INVESTISSEMENT

Le Conseil Municipal décide des premiers et principaux travaux et acquisitions pour l'année 2023 :

- Aménagement sécurité routière Coat Nay / RD4 et abords de l'école,
- Renforcement de la structure de la salle des sports – l'étude sera réalisée avec l'ADAC et un dossier de subventions sera déposé auprès du Département,
- Poursuite de la réflexion sur l'achat d'un panneau d'informations lumineux,
- Audit Economie d'énergies – analyse à réaliser conjointement avec le Syndicat Départemental d'Energie,
- Aire de jeux – la DETR nous a été accordé sur le projet.

RENOUVELLEMENT LIGNE DE TRESORERIE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide le renouvellement de l'ouverture de crédit de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour un montant de 200 000 €uros aux conditions suivantes :

- Taux Euribor 3 mois moyenné + marge de 1 %
- Frais : 0.25 % du montant de la ligne, pas de commission de non utilisation.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

MANDATEMENT DES FACTURES JUSQU'AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Le Conseil Municipal, sachant qu'il y aura lieu de payer certaines factures d'investissement avant le vote du Budget 2023, et conformément à l'article L.1612-1 du Code Général des Collectivités Locales, autorise Monsieur le Maire à mandater les factures d'investissement par chapitres et opérations jusqu'au quart du montant de l'investissement du budget de l'année 2022 :

- Article 21312 : + 2 500 €
- Article 2135 : + 2 000 €
- Article 2313/103 : + 3 000 €
- Article 2313/128 : + 40 000 €

RAPPORT SUR L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport d'activités 2021 du SPANC établi par le Leff Armor conformément à la réglementation en vigueur.

Le Conseil Municipal valide le rapport 2021 du SPANC.

QUESTIONS DIVERSES

Masecurite.fr

Madame Le Roy informe le Conseil Municipal d'une nouvelle application découverte au Salon des Maires « masecurite.fr ». Cette application a été créée par le Ministère de l'Intérieur et des Outre-Mer. Elle est destinée aux élus victimes d'agressions, mais aussi aux particuliers pour tous problèmes particuliers (problèmes de voisinage, arnaques...). Elle permet de signaler, de s'informer, ou de se déclarer victime.

Le Conseil Municipal décide d'en informer la population via le site internet et Facebook.

Vœux de la municipalité

La cérémonie des Vœux se déroulera au Moulin de Lanrodec le samedi 14 janvier 2023.

Une invitation sera envoyée aux élus, personnels, associations et entreprises communales, mariés et nouveaux de l'année, nouveaux habitants.

Le choix du Conseil Municipal pour l'arbre aux nouveau-nés se porte sur un cerisier.

Madame le Meur Claudie est chargée de réaliser le carton d'invitation.

TARIFS 2023

Augmentation de 2% arrondi

	2023
TARIFS FOYER ET SALLE POLYVALENTE	
Apéritif + café enterrement	34.50
apéritif + café enterrement (personnes extérieures)	82.00
Location journée	138.00
location journée (personnes extérieures)	186.00
spectacle par organisateurs extérieurs	53.00
Concours de cartes	53.00
Location table + bancs	8.00
CAUTION	250.00

TARIFS KERPRIN

Location journée	225.00
location journée (personnes extérieures)	306.00
Location week-end	357.00
Location week-end (personnes extérieures)	530.00
Centre aéré une nuit	18.50
CAUTION	500.00

TARIFS CIMETIERE

Concession 15 ans	63.00
Concession 30 ans	115.00
Concession 50 ans	172.00
Concession caveautin 15 ans	293.00
Concession caveautin 30 ans	345.00
Concession caveautin 50 ans	405.00
Renouvellement caveautin 15 ans	63.00
Renouvellement caveautin 30 ans	115.00
Renouvellement caveautin 50 ans	172.00

TERRE VÉGÉTALE : 2.50 / m3 sur place
3.10 / m3 avec chargement

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE 25 JANVIER 2023